

RAPPORT SUR LES ARCHIVES CANADIENNES

PAR

DOUGLAS BRYMNER, D.D., M.S.R.C., ARCHIVISTE.

A l'honorable SYDNEY A. FISHER,
Ministre de l'agriculture,
etc., etc., etc.

MONSIEUR LE MINISTRE,—J'ai l'honneur de présenter le rapport sur les archives pour l'année 1897.

La transcription des documents politiques et papiers d'Etat à Londres et à Paris se fait avec régularité et d'une manière systématique. Les copies reçues de Paris embrassent une période comprise entre 1575 et 1741 et ont été faites sous l'attentive direction de M. Victor Tantet. M. E. Richard a été envoyé à Paris pour continuer les recherches commencées par M. Marmette en 1883. Le travail de transcription des documents relatifs à la Nouvelle-Ecosse a été commencé à Londres. Il a été publié, dans le rapport pour 1894, une liste de ces documents dont un résumé avait été fait, sur les originaux, au bureau des archives publiques et dans les départements d'Etat à Londres, Angleterre.

Je regrette beaucoup d'avoir à dire que par suite d'un incendie dans l'édifice de l'ouest, où étaient déposées les archives, il a fallu déménager ces dernières, qui sont maintenant emmagasinées en lieu sûr, dans l'édifice départemental de la rue Wellington. Le déménagement a été effectué conformément à vos instructions, grâce auxquelles et à l'action énergique de M. Jarvis, le secrétaire du département, les archives ont été transportées au lieu de dépôt actuel sans qu'il ait été perdu un seul document, le seul dommage éprouvé ayant été causé par l'eau à la reliure de quelques volumes—dommage qui, du reste, fut aisément réparé. J'étais, dans le temps, retenu au lit par une attaque de grippe. Jusqu'à ce que les préparatifs actuellement en cours soient complétés pour la réception des documents, il ne sera pas facile d'avoir accès à ces derniers, attendu qu'ils sont empilés sur les planchers des chambres dans lesquelles on les a emmagasinés, bien qu'on y ait mis autant d'ordre que possible dans les circonstances. Un certain nombre des copies et autres documents en dernier lieu reçus ont dû nécessairement être laissés dans les caisses où ils étaient quand ils sont arrivés. On espère qu'avant longtemps les préparatifs d'installation des archives seront assez avancés pour permettre de commencer à mettre les papiers en ordre, avec la détermination de mener l'entreprise à bonne fin aussi vite que possible après, de manière à offrir les mêmes facilités de consultation qu'avant l'incendie. En dépit des obstacles causés par l'incendie et par le fait qu'il est difficile d'avoir accès aux papiers, on verra par la liste de documents résumés que rien n'a été négligé pour rendre le rapport aussi complet qu'il l'a été jusqu'ici.

Nous continuons à recevoir de différentes parties du Canada, des Etats-Unis et d'ailleurs—et cela en nombre toujours croissant chaque année—des demandes de